

Rapport annuel de 2022-2023 de l'Institut de recherche agricole de l'Ontario

Sur cette page

- | | |
|---|---|
| 1. À propos de l'Institut de recherche agricole de l'Ontario (IRAO) | 4. Lettre de directives annuelle |
| 2. 2022-2023 : Faits saillants de l'année | 5. Rapport du président et du directeur de la recherche |
| 3. Gouvernance de l'IRAO | 6. Conclusion |
-

À propos de l'Institut de recherche agricole de l'Ontario (IRAO)

L'Institut de recherche agricole de l'Ontario (IRAO) appartient à la catégorie des organismes de services opérationnels gérés par un conseil d'administration en vertu de la Directive concernant les organismes et les nominations et relève de la ministre de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales. L'IRAO a été créé en 1962 en vertu de la *Loi sur l'Institut de recherche agricole de l'Ontario* (la « *Loi sur l'IRAO* »). Conformément à la *Loi sur l'IRAO*, l'IRAO cherche à aider l'Ontario à maintenir son avantage concurrentiel en recherche et innovation dans le secteur agroalimentaire. Les activités de l'IRAO s'articulent autour de 4 axes :

- Donner à la ministre des conseils stratégiques sur la recherche et l'innovation dans le secteur agroalimentaire;
- Mettre en œuvre la stratégie relative à l'infrastructure de l'IRAO pour moderniser l'infrastructure physique et virtuelle de recherche et d'innovation dans le secteur agroalimentaire de la province (données, matériel numérique, plateformes virtuelles);
- Promouvoir le système ontarien de recherche et d'innovation dans le secteur agroalimentaire;
- Assurer la surveillance des programmes de recherche libre et des 14 centres de recherche appartenant à l'IRAO.

Vision

L'IRAO a pour vision de faciliter une recherche ayant une incidence considérable et un pouvoir de transformation dans le secteur agroalimentaire.

Mission

L'IRAO est un organisme qui prodigue des conseils fiables et crédibles à la ministre en ce qui a trait à ce qui suit :

- Les programmes de recherche et d'infrastructure, et les rapports stratégiques;
- L'optimisation et l'utilisation de l'infrastructure de recherche qui appartient à l'IRAO;
- La transition de la recherche à l'action, puis à l'évaluation et à la communication de la valeur de la recherche;
- La promotion d'un système agroalimentaire prospère, durable et résilient par la stimulation de la recherche et de l'innovation.

Piliers stratégiques

- Tirer avantage des infrastructures : Tirer avantage des infrastructures et actifs de recherche et d'innovation en Ontario en vue de maximiser les avantages pour le secteur agroalimentaire.
- Prodigue des conseils : Offrir des conseils stratégiques éclairés et audacieux à la ministre pour faciliter une recherche et une innovation ayant une incidence considérable et un pouvoir de transformation dans le secteur agroalimentaire.
- Établir des rapports stratégiques : Établir des rapports stratégiques qui améliorent l'écosystème de la recherche et s'alignent sur les priorités et les objectifs du ministère et du secteur.
- Promouvoir : Communiquer la valeur de la recherche relative au secteur agroalimentaire de l'Ontario, y compris les possibilités et les réussites associées à la recherche et l'innovation.

Faits saillants de l'année 2022-2023

Un message du président, D^r Lorne Hepworth

C'est avec plaisir que je vous présente le 59^e rapport annuel de l'Institut de recherche agricole de l'Ontario (IRAO). L'IRAO continue d'accomplir son mandat et de fournir des conseils stratégiques à la ministre de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales en vue de favoriser une recherche novatrice pour un système agroalimentaire fort.

Les divers problèmes mondiaux n'ont pas épargné la province. Un degré élevé d'incertitude persiste, présentant à la fois des risques et des occasions pour un secteur agroalimentaire résilient et stable. Au nombre de ces problèmes, citons les pénuries de main-d'œuvre, une chaîne d'approvisionnement fondée sur des infrastructures désuètes, une détérioration de la capacité de transformation des aliments, le changement climatique, les crises mondiales et les pressions fiscales et économiques. L'IRAO jouera un rôle décisif pour renforcer l'avantage concurrentiel de l'Ontario, grâce à des plateformes de recherche agroalimentaire à la fine pointe de la technologie et à des activités de recherche et d'innovation ayant une incidence considérable et un pouvoir de transformation, aujourd'hui comme demain.

L'IRAO est à un tournant. Dans « Cultiver l'Ontario », un plan lancé par la province pour renforcer le secteur agroalimentaire, la recherche et l'innovation constituent des facteurs essentiels de réussite. En outre, l'IRAO a élargi sa mission en faveur de la recherche et de l'innovation en agroalimentaire, comme en témoignent sa proposition de modernisation de la *Loi sur l'IRAO* et la nouvelle entente relative à l'Alliance pour l'innovation agroalimentaire en Ontario. L'organisme entend également établir des rapports stratégiques et revitaliser son infrastructure de recherche pour accroître les démonstrations de recherche et d'innovation.

Le nouveau plan ambitieux de l'IRAO, qui s'étend sur 10 ans, trace la voie que l'organisme va suivre pour faciliter une recherche et une innovation en agroalimentaire à la fois modernes et pertinentes en Ontario, en collaboration avec l'industrie, le milieu universitaire et le secteur privé.

Au cours de l'exercice 2022-2023, les membres de l'IRAO se sont réunis trois fois. Lors de ces réunions, ils ont fait preuve de leadership et donné des conseils concernant les stratégies, les politiques, les priorités de recherche et les projets parmi les plus importants. Citons notamment le plan stratégique de l'IRAO pour 2023-2032, sa stratégie d'infrastructure, son programme novateur de recherche sur l'élevage, son projet de modernisation de la Loi, sa volonté d'établissement de rapports stratégiques, son projet relatif au système de recherche, ainsi que le programme de recherche du MAAARO.

Grâce à ses stratégies et activités corrélées, l'organisme cherche à soutenir les efforts déployés par l'Ontario pour favoriser un secteur agroalimentaire à la fois compétitif et résilient, et assurer

la croissance économique, la durabilité et les débouchés dans la province et les collectivités rurales.

Les centres de recherche de l'IRAO se trouvent partout en Ontario sur des terres autochtones habitées depuis toujours par les populations autochtones. Au cours du dernier exercice, l'organisme a progressé dans la défense et le renforcement des valeurs et des priorités relatives à l'autochtonisation, à l'équité, à la diversité et à l'inclusion (AEDI). En 2022-2023, l'IRAO s'est engagé à élargir ses connaissances et à stimuler sa prise de conscience historique, tout en consolidant des relations significatives et respectueuses avec les populations autochtones, grâce à l'apprentissage continu et à une série de discussions sur les valeurs relatives à l'AEDI et les relations entre le gouvernement et les Autochtones, lors des réunions de ses membres.

Au cours de l'exercice 2023-2024, l'organisme commencera à mettre en œuvre son plan stratégique. Au cœur de ce plan réside la modernisation de la capacité et des plateformes centrales de recherche de l'organisme dans plusieurs secteurs clés, notamment le bétail, les grandes cultures, les serres, l'horticulture et l'aquaculture.

L'organisme est très heureux de poursuivre son rôle essentiel en faveur du maintien et de la revitalisation du réseau des 14 stations de recherche de la province, en menant à bien des priorités de recherche et d'innovation pour créer un secteur agroalimentaire à la fois prospère, concurrentiel et résilient.

Veuillez agréer l'expression de mes meilleurs sentiments.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Dr. Lorne Hepworth', enclosed in a thin black rectangular border.

Dr Lorne Hepworth

Président, Institut de recherche agricole de l'Ontario

Gouvernance de l'IRAO en 2022-2023

Directeur de la recherche, Greg Wootton

Le directeur de la recherche, nommé par la ministre en vertu de la *Loi sur l'IRAO*, assume des responsabilités relatives à la gestion des affaires de l'IRAO. Il est le sous-ministre adjoint de la Division de la recherche et des services ministériels du ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales (MAAARO).

Président, D^r Lorne Hepworth

Le président agit au nom des membres. Il rend compte au directeur de la recherche de la capacité de l'organisme à exécuter son mandat. Il lui rend compte également de l'exercice des rôles et responsabilités qui incombent à la présidence, ainsi qu'aux membres, en vertu de la *Loi sur l'IRAO*, du protocole d'entente et des directives applicables émanant du Conseil du Trésor/Conseil de gestion du gouvernement et du gouvernement.

Contrôleuse, Sue Mihelchic

La contrôleuse relève du directeur de la recherche de l'IRAO. Elle est chargée de superviser les affaires de l'organisme.

Secrétariat de l'IRAO

Le Secrétariat de l'IRAO rend compte au directeur de la recherche du respect, par l'organisme, de ses obligations opérationnelles et administratives. Il rend également compte à l'agent de liaison du ministère du respect, par l'organisme, de ses obligations à l'égard du ministère. Le Secrétariat de l'IRAO se compose d'employés de la Direction de la recherche et de l'innovation (DRI) du MAAARO.

- Jen Liptrot, directrice, Direction de la recherche et de l'innovation
- Kelli Rice, chef, Unité de la responsabilisation, de la gestion et de l'administration en matière de recherche
- Adam Meyer, chef, Unité de recherche et de la gestion des connaissances

Membres de l'IRAO

L'IRAO peut compter jusqu'à 15 membres qui représentent la pluralité des secteurs de l'agroalimentaire, de l'agrotechnologie et de l'innovation, ainsi que de la recherche et du développement. Ces membres sont nommés par la ministre. Le président de l'IRAO recommande des candidats à la nomination à l'IRAO de manière à garantir une solide combinaison de compétences, d'expérience et de perspectives. Les membres sont nommés pour un mandat de 3 ans renouvelable.

Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC), Sérgio Paulo

Le rôle du directeur général d'AAC est d'apporter un point de vue fédéral sur les activités de recherche au Canada. Sérgio Paulo est directeur du bureau de la recherche, du développement et de la technologie de Harrow, de London et de l'Ontario.

Membres de l'IRAO en 2022-2023

L'IRAO compte 11 membres. Le mandat d'un tiers d'entre eux expire à l'automne 2023. Afin de refléter la diversité de l'Ontario et l'expertise de toute la chaîne de valeur du secteur agroalimentaire, l'IRAO entend procéder naturellement au renouvellement, à l'élargissement et à la diversification de ses membres. L'IRAO prendra des mesures afin que de nouveaux membres soient nommés en 2023-2024.

Tableau 1 : Membres de l'IRAO lors de 2022-2023

Membres de l'IRAO lors de 2022-2023	Date de nomination	Date d'échéance	Rémunération journalière	Rémunération totale pour 2022-2023
D ^r Lorne Hepworth (président)	18 janvier 2019	25 janvier 2025	221 \$	8 508,50 \$
M ^{me} Rose Marie Gage (vice-présidente)	9 mars 2018	8 mars 2024	184 \$	1 380 \$
M ^{me} Jennifer Doelman	8 mars 2021	7 mars 2024	168 \$	504 \$
Denise Hockaday	8 juillet 2021	7 juillet 2024	168 \$	1 596 \$
M. David Jenkins	30 novembre 2020	29 novembre 2023	168 \$	1 512 \$

M. Nevin McDougall	30 novembre 2020	29 novembre 2023	168 \$	1 344 \$
M. David McInnes	30 novembre 2020	29 novembre 2023	168 \$	1 680 \$
D ^r Gordon Surgeoner	2 juin 2005	12 mars 2025	168 \$	252 \$
M. Evert Veldhuizen	2 janvier 2019	1 ^{er} janvier 2025	168 \$	1 344 \$
M. Ken Wall	7 décembre 2020	6 décembre 2023	168 \$	0 \$
D ^r Youbin Zheng	21 janvier 2021	20 janvier 2024	168 \$	1 344 \$

Lettre de directives annuelle

À l'automne 2021, l'honorable Lisa M. Thompson, la ministre de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales de l'Ontario, a adressé une lettre de directives annuelle au président de l'IRAO. Cette lettre explicite les priorités et les attentes du gouvernement pour 2022-2023 à l'égard de tous les organismes, notamment les priorités propres à l'IRAO. Le travail réalisé par les membres en vue d'établir les buts, les objectifs et les orientations stratégiques a permis de veiller à ce que l'IRAO continue de soutenir la recherche et l'innovation dans le secteur agroalimentaire et de stimuler la croissance économique, la création d'emplois et la durabilité en Ontario.

Puisqu'ils font partie du gouvernement de l'Ontario, les organismes sont censés agir dans l'intérêt supérieur de la population en faisant preuve d'efficacité et en utilisant de manière optimale les ressources au service des contribuables. Parmi les efforts déployés :

Innovation, compétitivité, durabilité et gestion des dépenses

- Exploiter l'organisme en respectant son budget.
- Reconnaître et rechercher les occasions de revenus, de pratiques novatrices ou de durabilité accrue des programmes.
- Se conformer aux directives applicables relatives à la centralisation de la chaîne d'approvisionnement, aux mesures provisoires en matière d'immobilier et aux critères liés à l'emplacement des bureaux des organismes.
- Travailler avec le ministère, le cas échéant, pour faire avancer le plan d'action *Faire progresser l'Ontario*.
- Inciter les entreprises en concurrence à collaborer dans le cadre d'une structure qui contribuera à la modernisation du secteur agroalimentaire.

Transparence et responsabilisation

- Respecter les directives et politiques du gouvernement applicables et rédiger ses rapports dans un esprit de responsabilisation et de transparence.
- Se conformer aux exigences de la Directive concernant les organismes et les nominations, et répondre aux conclusions des vérifications, le cas échéant.
- Établir les aptitudes, les connaissances et l'expérience nécessaires pour promouvoir efficacement le rôle du conseil en matière de responsabilisation et de gouvernance de l'organisme.

Gestion des risques

- Élaborer et mettre en œuvre un processus efficace visant à reconnaître, évaluer et atténuer les risques, notamment grâce à la planification et aux interventions dans les situations d'urgence sanitaire, notamment la COVID-19.
- Élaborer un plan de continuité des activités qui désigne les services et le personnel essentiels.

Collecte de données

- Améliorer la façon dont l'organisme utilise les données dans la prise de décisions; la diffusion d'information; et la production de rapports, notamment en tirant parti des solutions de données offertes ou nouvelles pour guider la production de rapports axés sur les résultats et pour améliorer la prestation des services.
- Appuyer les exigences en matière de transparence et de confidentialité concernant les travaux sur les données et la transmission des données au ministère, le cas échéant.

Prestation de services numériques et service à la clientèle

- Découvrir et mettre en œuvre les stratégies de numérisation ou de modernisation numérique pour la prestation de services en ligne tout en continuant de respecter et de dépasser les normes de services à la clientèle durant la transition.
- Utiliser une gamme de méthodes ou d'outils pour que les services soient fournis durant toutes les situations, y compris pendant la pandémie.

Diversité et inclusion

- Favoriser et accroître les initiatives en faveur de la diversité et de l'inclusion qui font la promotion d'un environnement de travail équitable, inclusif, accessible, antiraciste et diversifié.
- Démontrer nos qualités de meneurs en présentant un environnement inclusif où le harcèlement n'a pas sa place.
- Adopter un processus de mobilisation en matière d'inclusion pour s'assurer que toutes les voix sont entendues afin d'éclairer les politiques et la prise de décision.

Reprise après la COVID-19

- Cerner et explorer les méthodes de prestation de services (numériques ou autres) qui

ont évolué depuis le début de la COVID-19.

- Appuyer les efforts de reprise face à la COVID-19.

Priorités propres à l'IRAO

Gestion immobilière

- Continuer d'employer les ressources de manière optimale à titre de propriétaire et de gestionnaire des installations et de l'infrastructure de recherche agroalimentaire de l'Ontario.
- Formuler des conseils sur une stratégie à long terme concernant cette infrastructure, ainsi que des recommandations sur les investissements dans l'infrastructure de recherche qui respectent les limites financières actuelles.
- Pousser la revitalisation de l'infrastructure de recherche de la province, indispensable pour promouvoir les activités de recherche novatrice ainsi que la pérennité et la croissance à long terme du secteur agroalimentaire, en lui faisant acquérir une infrastructure de recherche intégrée qui se fonde sur les modèles de financement conjoint et sur les partenariats entre l'industrie et le gouvernement.
- Poursuivre la numérisation et la collecte des données des centres de recherche.

Conseils stratégiques

- Continuer de conseiller stratégiquement le ministère et la ministre sur les questions et les priorités actuelles et émergentes en matière de recherche qui entraîneront la prospérité et la pérennité des secteurs de l'agriculture et de l'alimentation et des collectivités rurales, et leur compétitivité, ce qui exige de trouver des façons d'augmenter la recherche effectuée à la ferme par des partenaires du secteur privé.
- Faire des suggestions pour favoriser les activités de recherche qui s'adaptent aux besoins changeants du secteur, surtout au moment où la province se remet de la pandémie de COVID-19.
- Donner des conseils stratégiques, au ministère et à la ministre, sur les besoins en recherche à long terme qui permettront au secteur agroalimentaire de demeurer un chef de file mondial durant les années à venir.
- Poursuivre les travaux sur une approche de mise en œuvre de la stratégie du MAAARO relative à la propriété intellectuelle, car l'innovation et la commercialisation seront essentielles pour maintenir l'avantage concurrentiel du secteur.
- Évaluer les options, législatives ou autres, qui s'offrent à nous pour veiller à ce que les lois et les documents de gouvernance visant l'IRAO témoignent du mandat actuel de l'organisme dans un contexte moderne.

Promotion et défense du système de recherche et d'innovation du secteur agroalimentaire et des produits agricoles de l'Ontario

- Faire progresser le système de recherche et de commercialisation agricole du MAAARO en favorisant des possibilités de sensibilisation, en renforçant les relations

entre l'IRAO et les intervenants du secteur aux fins d'enrichissement des connaissances, de sensibilisation et de soutien aux priorités en recherche et innovation et du renouvellement de l'infrastructure de recherche nécessaire au maintien et à l'accroissement de la compétitivité de l'Ontario aux échelles locale, nationale et mondiale.

- Continuer d'améliorer le rapport coûts-avantages et le rendement du capital investi dans l'infrastructure de l'Institut et dans le système de recherche novatrice que ce dernier permet de soutenir.
- Améliorer le travail accompli pour veiller à ce que les résultats de la recherche soient communiqués au sein du secteur.

Administration efficace

- Continuer de retenir les services de secrétariat du MAAARO, qui assure l'administration efficace des programmes de recherche libre du Ministère, qui réalise rapidement et avec justesse les opérations financières et les rapports sur l'information financière, et qui s'occupe de tous les aspects de la gestion immobilière et de la revitalisation des immobilisations.
- Recommander les membres à accepter au sein de l'organisme de façon à favoriser les conseils stratégiques fiables et l'exécution du mandat de l'IRAO.
- Continuer à respecter l'ensemble des dispositions et exigences de la Directive concernant les organismes et les nominations.

Rapport du président et du directeur de la recherche

Nous sommes heureux de vous présenter les faits saillants du travail que nous avons mené au cours de l'exercice 2022-2023. Les objectifs et l'orientation stratégique de l'IRAO continuent de répondre aux attentes énoncées dans la lettre de directives annuelle et sont conformes aux priorités du gouvernement de l'Ontario pour faciliter la recherche et l'innovation en agroalimentaire dans la province.

Entente relative à l'Alliance pour l'innovation agroalimentaire en Ontario 2023-2028

L'entente relative à l'Alliance pour l'innovation agroalimentaire en Ontario (ci-après dénommé l'« entente ») est une entente tripartite entre le MAAARO, l'IRAO et l'Université de Guelph. Son but est de faire avancer la recherche et l'innovation pour assurer le succès du secteur agroalimentaire de la province, et promouvoir le développement économique rural. Le réseau de plateformes de recherche et d'innovation en agroalimentaire de l'IRAO, lesquelles sont réparties dans toute la province, joue un rôle déterminant au regard des objectifs énoncés dans la nouvelle entente. Détenues par l'IRAO, les stations de recherche dont l'entente fait mention sont gérées et exploitées par l'Université de Guelph. Leur mission est de produire des innovations testées dans des exploitations agricoles qui favorisent la création d'un secteur agroalimentaire à

la fois sûr, viable et fort en Ontario.

Depuis 2022-2023, le ministère et l'Université de Guelph collaborent en vue de négocier le renouvellement d'une autre entente de 5 ans qui fera fond de l'ancienne entente, tout en continuant de renforcer la relation unique qui soutient le secteur agroalimentaire depuis plus de 25 ans.

La nouvelle entente 2023-2028 est un investissement de 343 millions de dollars sur 5 ans à l'appui de la recherche et de l'innovation en agroalimentaire. L'argent financera la recherche axée sur la salubrité des aliments et le bien-être des animaux, et favorisera le développement d'une main-d'œuvre hautement qualifiée dont découleront davantage de possibilités de croissance économique pour notre secteur.

La nouvelle entente appuie les programmes fondamentaux qui aident les agriculteurs et le secteur agroalimentaire, en général, à gagner en résilience de la manière suivante :

- Gérer les menaces à la production alimentaire et à la sécurité alimentaire, comme la peste porcine africaine et l'influenza aviaire.
- Faire avancer la science, la recherche, l'innovation et la commercialisation de nouveaux produits, de nouveaux processus et de nouvelles pratiques favorables à la réussite à long terme du système agroalimentaire.
- Constituer une future main-d'œuvre qualifiée et développer les compétences qui feront avancer le secteur agroalimentaire de l'Ontario, comme la médecine vétérinaire.
- Maintenir et maximiser l'utilisation du réseau des centres de recherche revitalisés appartenant au gouvernement de l'Ontario par le truchement de son organisme, l'IRAO, et géré par l'Université de Guelph, grâce à l'Alliance pour l'innovation agroalimentaire en Ontario.

Faits saillants du renouvellement de l'entente relative à l'Alliance

Les programmes de l'Alliance reflètent la diversité du secteur agroalimentaire et continueront à mettre à profit les nombreux résultats positifs démontrés jusqu'à aujourd'hui. Voici les faits saillants de la nouvelle entente relative à l'Alliance ainsi que les éléments clés qui facilitent le plan stratégique de l'IRAO et qui sont en adéquation avec celui-ci.

- Une visibilité accrue du gouvernement de l'Ontario et de l'IRAO dans les centres de recherche grâce à la communication et à l'affichage;
- Des dispositions visant à créer un plan qui favorise l'accès des tiers aux centres de recherche;
- Un engagement à l'égard des valeurs relatives à l'AEDI;
- Le maintien en place de la gestion de la plupart des centres de recherche de l'IRAO par l'Université de Guelph.

Gestion d'immeubles appartenant à l'IRAO

Outre l'exécution des programmes, l'Université de Guelph et le Centre de recherche et d'innovation de Vineland (CRIV) assurent l'entretien et l'exploitation des centres de recherche appartenant à l'IRAO. Ces deux entités fournissent également des services de gestion immobilière et modernisent l'infrastructure des centres de recherche en vue de répondre aux besoins de la recherche, conformément aux ententes signées avec le MAAARO et l'IRAO. De plus, l'Université de Guelph et le CRIV supervisent les projets d'immobilisations mineures dans toutes les propriétés de l'IRAO.

CRIV

Le CRIV, un centre horticole indépendant sans but lucratif créé en 2007, assure la gestion de la Station de recherche de Vineland, qui appartient à l'IRAO. Le CRIV est dirigé par un conseil d'administration indépendant composé des principaux représentants de l'industrie. Sa vision est d'« être reconnu comme chef de file canadien en matière de recherche et d'innovation en horticulture ». Sa mission est d'« améliorer la viabilité, la pérennité et la compétitivité de l'horticulture au Canada ». Pour appuyer sa mission, le CRIV mène des activités essentielles de recherche appliquée, d'innovation et de commercialisation qui sont axées sur les besoins de l'industrie de l'horticulture en Ontario. La proposition de valeur qui en résulte pour le Canada et le secteur horticole consiste à renforcer les entreprises canadiennes en assurant leur compétitivité à l'échelle mondiale grâce à l'application de l'innovation soutenue par Vineland.

Le CRIV intervient à l'échelle de la chaîne de valeur afin d'harmoniser l'activité de recherche et d'innovation en horticulture en Ontario. Le centre s'est doté d'une capacité d'infrastructure et d'innovation dans 5 domaines :

- La recherche axée sur le consommateur, l'évaluation sensorielle et les perspectives sur le marché;
- Le développement de variétés végétales;
- L'automatisation;
- La réaction des végétaux et l'environnement;
- La protection biologique des cultures.

Par exemple, afin de favoriser le développement et l'adoption de la technologie dans l'horticulture, le CRIV travaille avec des intervenants à la création de quatre feuilles de route pour la technologie destinées à des sous-secteurs comme les petits fruits, les légumes de transformation, les asperges et l'agriculture dans le Nord.

Dorénavant, le CRIV se chargera des services de gestion immobilière pour la Station de recherche de Vineland de l'IRAO.

Le personnel du MAAARO, de l'IRAO et du CRIV continuera de collaborer fréquemment dans le cadre de projets sectoriels et de recherche, notamment avec le personnel de la Direction du développement de l'agriculture lors de projets particuliers liés à leurs produits de spécialité, comme les patates douces, la lutte contre les ravageurs, les tomates de serre, les noisettes, les fruits tendres et plus récemment, les framboises longues cannes.

Accès à l'infrastructure de recherche de l'IRAO

Les chercheurs exploitent le réseau de centres de recherche de l'IRAO aux termes de l'entente relative à l'Alliance. Ceux de l'Université de Guelph bénéficient d'un accès subventionné aux centres de recherche de l'IRAO en vue de rendre possible la réalisation d'un large éventail de projets de recherche dans le secteur agroalimentaire et pour concrétiser les priorités de recherche de la province.

Le tableau suivant contient des exemples de travaux de recherche prioritaires de la province qui ont été effectués en 2021-2022 dans les stations de recherche de l'IRAO. Les données 2022-2023 ne sont pas encore disponibles.

Demandeur principal/demandeuse principale	Titre du projet	Priorité ministérielle
Shayan Sharif	Développement de vaccins contre l'entérite nécrosante de la volaille	Santé et bien-être des animaux
Amar Mohanty	Solution novatrice de fournitures de plantes de serre compostables	Systèmes de production compétitifs
Wael Ahmed	Technologie de pompage écoénergétique pour des systèmes durables de production alimentaire	Produits innovateurs et amélioration des produits
Peter Sikkema	Stratégies novatrices de lutte contre les mauvaises herbes aux fins du contrôle des biotypes émergents dans les cultures de haricots secs – résidus acceptables d'herbicide dans les haricots destinés aux marchés d'exportation	Santé et protection des végétaux
Kari Dunfield	Nouvelles approches d'évaluation des indicateurs biologiques de la santé des sols	Santé des sols
Wayne Caldwell	Évaluation de la capacité des municipalités (comtés et régions) à répondre à l'évolution des problèmes ruraux et agricoles	Collectivités rurales fortes

Silvia Sarapura	Compréhension des transitions dans le secteur des pommes de terre en Ontario – étude des principaux facteurs dans les changements de comportement lors de l’adoption des meilleures pratiques de gestion	Systèmes de production compétitifs
-----------------	--	------------------------------------

Ces données sont tirées du rapport annuel intégré de l’Université de Guelph de 2021-2022. Les données 2022-2023 ne sont pas encore disponibles.

Capacité et utilisation des stations de recherche¹

Station de recherche sur le bétail	Capacité (jours de recherche animale)	Utilisation aux fins de recherche (jours de recherche animale)	Préparation préalable à la recherche (jours de recherche animale)	2021-2022 Taux d’utilisation (%)
Installation de recherche d’Arkell sur les chevaux	11 680	11 315	365	100,0 %
Installation de recherche d’Arkell sur le porc	156 950	49 212	14 600	40,7 %
Centre ontarien de recherche en aquaculture	111 690	3 830	28 105	28,6 %
Centre de recherche sur les bovins de boucherie : Elora	206 995	77 680	38 895	56,3 %
Centre de recherche sur les bovins de boucherie : New Liskeard	164 250	0	27 375	16,7 %
Centre ontarien de recherche sur les bovins laitiers	173 010	28 136	83 950	64,8 %
Centre ontarien de recherche sur la volaille	3 923 750	1 350 334	335 800	43,0 %
Centre ontarien de recherche	102 200	3 023	10 950	13,7 %

¹ Comme indiqué dans le rapport annuel intégré de l’Université de Guelph de 2021-2022, les taux d’utilisation sont calculés en ajoutant la superficie utilisée aux fins de recherche à celle en préparation selon les exigences relatives à la recherche, puis en divisant le total par la capacité du centre de recherche. La superficie en préparation tient compte la rotation des cultures nécessaire, du remplacement des animaux ou de la durée du cycle de recherche dans les établissements d’animaux où les activités sont régies selon l’espace accessible. Comme le précise l’Université de Guelph, en général, les taux d’utilisation des centres de recherche sur les cultures sont plus élevés que ceux des centres de recherche sur le bétail. En effet, les essais sur les cultures peuvent prendre de l’ampleur afin d’utiliser efficacement la superficie en parcelles de recherche accessible. Il suffit d’augmenter le nombre de répétitions ou celui des variétés mises à l’épreuve ou évaluées pour en déterminer le potentiel d’amélioration génétique ou de rendement. En revanche, les essais sur le bétail doivent se limiter à la nature du troupeau hébergé, ainsi qu’au nombre ou au type d’enclos accessibles. Les essais ne peuvent donc pas être réalisés à grande échelle pour accroître l’utilisation de l’installation. Les centres de recherche sur le bétail avaient un taux d’utilisation moyen de 44,7 % en 2021-2022, ce qui est presque égal au taux de 2020-2021 et représente une baisse de 9 % par rapport à l’objectif fixé à 48,9 %. Plusieurs facteurs ont influencé les taux d’utilisation des centres de recherche sur le bétail en 2021-2022. Citons notamment la mise hors service et la transition d’installations ainsi que la conclusion d’essais expérimentaux d’envergure.

sur les moutons				
Ponsonby – Établissement général pour animaux	100 375	17 095	21 900	38,8 %
Total	4 950 900	1 540 625	561 940	44,7 % (Total moyen)

Ces données sont tirées du rapport annuel intégré de l'Université de Guelph de 2021-2022. Les données 2022-2023 ne sont pas encore disponibles.

Mesure	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	Cible
Taux d'utilisation moyen des centres de recherche sur le bétail	48,9 %	50,5 %	44,3 %	44,7 %		48,9 %

Ces données sont tirées du rapport annuel intégré de l'Université de Guelph de 2021-2022. Les données 2022-2023 ne sont pas encore disponibles.

Station de recherche sur les cultures	Capacité (superf. des parcelles [ha])	Utilisation à des fins de recherche (superf. des parcelles [ha])	Préparation de la recherche (superf. des parcelles [ha])	Taux d'utilisation en 2020-2021 (%)
Centre ontarien de recherche sur les cultures : Bradford	2,06	1,62	0,00	78,4 %
Centre ontarien de recherche sur les cultures : Cedar Springs	7,28	6,47	0,00	88,9 %
Centre ontarien de recherche sur les cultures : Elora	154,35	56,25	95,51	98,3 %
Centre ontarien de recherche sur les cultures : Emo	17,85	7,32	2,10	52,8 %
Centre ontarien de recherche sur les cultures : Huron	42,90	20,23	20,23	94,3 %
Centre ontarien de recherche sur les cultures : New Liskeard	51,31	14,45	11,37	50,3 %

Centre ontarien de recherche sur les cultures : Ridgetown	96,32	39,66	52,61	95,8 %
Centre ontarien de recherche sur les cultures : Simcoe	46,78	15,38	26,30	89,1 %
Centre ontarien de recherche sur les cultures : Winchester	40,51	23,76	12,71	90,0 %
Centre ontarien de recherche sur les cultures : Woodstock	58,88	17,40	27,11	75,6 %
Total – stations de recherche sur les cultures	518,24	202,55	247,95	81,4 % (Total moyen)

Ces données sont tirées du rapport annuel intégré de l'Université de Guelph de 2021-2022. Les données 2022-2023 ne sont pas encore disponibles.

Mesure	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	Cible
Taux d'utilisation moyen des centres ontariens de recherche sur les cultures	78,1 %	80,7 %	78,1 %	81,4 %		78 %

Ces données sont tirées du rapport annuel intégré de l'Université de Guelph de 2021-2022. Les données 2022-2023 ne sont pas encore disponibles.

Plan stratégique 2023-2032 de l'IRAO

Le travail sur le plan stratégique 2023-2032 de l'IRAO est en grande partie terminé depuis l'exercice 2022-2023. Ce plan décennal ambitieux permettra à l'organisme d'optimiser sa capacité grâce à une gestion et à une priorisation efficace des ressources, et d'atteindre ses buts et ses objectifs. Le plan stratégique de l'IRAO est conforme aux objectifs de l'entente relative à l'Alliance et de la stratégie Cultiver l'Ontario en matière d'innovation et de technologie qui consistent à garantir la sûreté, la sécurité et la résilience de la chaîne d'approvisionnement. Le plan vise aussi à préserver l'avantage concurrentiel de l'Ontario dans l'environnement moderne de recherche et d'innovation en agroalimentaire d'aujourd'hui, grâce à la modernisation de la *Loi sur l'IRAO*.

Dans les années à venir, l'IRAO continuera d'étudier et de repérer les nouvelles occasions, priorités et mesures qui lui permettront de développer encore davantage son plan stratégique et de progresser vers l'atteinte de ses objectifs à long terme. Les objectifs à long terme énoncés dans le plan stratégique de l'IRAO reposent sur ces 4 piliers :

- Infrastructure
- Conseil
- Rapports stratégiques
- Communications

Pilier de l'infrastructure

Le réseau de l'IRAO qui compte 14 centres de recherches à la fine pointe de la technologie est un investissement provincial essentiel. C'est aussi un catalyseur majeur de la priorité de la stratégie Cultiver l'Ontario : déployer et adopter de nouvelles technologies pour renforcer le secteur, accroître la compétitivité et générer de nouvelles occasions de croissance. La stratégie de l'IRAO en matière d'infrastructure de recherche en agroalimentaire prévoit renouveler et moderniser le réseau ontarien de 14 stations de recherche en agroalimentaire. La mise en œuvre de cette stratégie débouchera sur des plateformes de recherche et d'innovation multidisciplinaires, à la fois modernisées et renouvelées, axées sur les résultats pour le consommateur, le marché et l'économie. Ces plateformes ont également pour but d'améliorer la compétitivité et la viabilité du secteur agroalimentaire de l'Ontario, en général.

Parmi les avantages en découlant, citons la création de produits nouveaux et à valeur ajoutée, la mise au point de solutions aux problèmes actuels et émergents, ainsi que la validation de nouveaux processus, et de nouvelles technologies et approches dans le contexte ontarien.

Une des pierres angulaires de la stratégie de l'IRAO en matière d'infrastructure est le dialogue direct entre l'industrie, le gouvernement et le milieu universitaire qui a pour but d'intéresser aux principaux domaines de recherche et aux besoins prioritaires dans le secteur agroalimentaire de l'Ontario. Une infrastructure moderne est la clé pour obtenir l'excellence scientifique, la transmission du savoir et la reconnaissance de l'industrie, autant de conditions nécessaires à la croissance économique du secteur agroalimentaire et des produits agricoles de la province. L'infrastructure de recherche doit absolument faire l'objet d'un financement stable pour donner lieu à une recherche et à une innovation de calibre mondial.

L'IRAO continue d'investir stratégiquement dans les infrastructures. Soutenus par l'industrie qui apporte des capitaux pour les projets (généralement 20 %), ces investissements sont guidés par deux grands axes : moderniser l'infrastructure de recherche et stimuler des gains d'efficacité sur le plan opérationnel dans l'ensemble du portefeuille des stations de recherche, grâce à la consolidation des établissements et du bétail.

Faits saillants de l'encadrement stratégique de la stratégie relative à l'infrastructure en 2022-2023

Politique et plan de l'IRAO pour la gestion des biens

En 2022-2023, l'IRAO a commencé à élaborer sa politique et son plan pour la gestion des biens (PPGB) dont le but est d'encadrer et de gérer efficacement les actifs physiques de l'organisme à long terme. La PPGB consiste en des politiques et des principes visant l'amélioration de la gestion des biens au sein de l'IRAO. Cette approche s'aligne sur la politique globale du gouvernement en matière de gestion des actifs provinciaux. Grâce à sa PPGB, l'IRAO sera en mesure de gérer de manière optimale et durable ses actifs et systèmes d'actifs, ainsi que leurs performances, risques et dépenses connexes tout au long de leur durée de vie, dans le but de mettre en place la stratégie relative à son infrastructure (projets d'immobilisations majeures et projets d'immobilisations mineures). Cette approche favorisera une prise de décisions éclairées de la part de l'IRAO en ce qui a trait à l'entretien, à la modernisation et au remplacement des principaux actifs de recherche, aujourd'hui et à l'avenir.

Faits saillants des projets d'immobilisations majeures en 2022-2023

Centre ontarien de recherche sur le porc : Elora

- Au début de l'automne 2021, l'IRAO et Ontario Pork ont entamé la construction d'un nouveau centre de recherche sur le porc à la station de recherche d'Elora.
- Le nouveau centre à Elora remplacera les établissements actuels d'Arkell construits au début des années 1980, qui ont largement dépassé leur durée de vie utile et dont l'exploitation est coûteuse et la modernisation difficile en raison de leur âge. Les établissements de recherche prévus refléteront davantage l'état actuel de la production de l'industrie réalisée en Ontario, entraînant de meilleurs résultats de recherche appliquée pour le secteur.
- Date d'achèvement : août 2023

Centre ontarien de recherche sur la volaille : Elora

- En 2022-2023, l'IRAO a travaillé en vue de rédiger et de conclure un protocole d'entente avec les conseils de l'industrie de la volaille et l'Université de Guelph, dont le but est de faciliter la planification, la conception et la construction de nouveaux établissements de recherche sur la volaille à Elora.
- L'IRAO a confirmé son investissement de 13,5 millions de dollars dans le projet, ainsi que la contribution financière de l'industrie à hauteur de 20 %.
- Le nouveau centre remplacera les installations actuelles de la station de recherche d'Arkell qui ont largement dépassé leur durée de vie utile et qui sont coûteuses à exploiter et à entretenir. De plus, ces installations ne répondent pas à l'étendue des différentes plateformes de recherche nécessaires pour satisfaire aux besoins de l'industrie aujourd'hui.
- Le projet devrait être achevé d'ici 2026.

Programme d'immobilisations mineures

Le programme d'immobilisations mineures de l'IRAO est un programme pluriannuel permanent qui verse des fonds à l'ensemble du portefeuille immobilier de l'IRAO en vue de soutenir des investissements majeurs dans l'entretien, la mise aux normes, les systèmes liés aux programmes, l'équipement et l'infrastructure des bâtiments et des installations. Le programme d'immobilisations mineures s'inscrit dans la stratégie d'infrastructure plus vaste de l'IRAO visant le développement et le renouvellement de son infrastructure de recherche de base ainsi que l'abandon des infrastructures vieillissantes en créant des efficacités opérationnelles. La consolidation et le regroupement des stations de recherche permettront d'en réduire l'empreinte globale.

Les critères favorisant la détermination des besoins annuels des programmes d'immobilisations mineures dépendent de domaines prioritaires tels que la santé et la sécurité humaines, la santé et le bien-être des animaux, la conformité aux codes, l'intégrité des bâtiments, le remplacement selon la durée de vie, l'efficacité, la conservation et la capacité des programmes (entretien ou amélioration) qui influent sur l'exploitation des bâtiments et des programmes dans l'ensemble du réseau de propriétés de l'IRAO.

L'Université de Guelph et le CRIV présentent à l'IRAO des plans annuels d'immobilisations mineures qui sont approuvés au début de chaque exercice et décrivent les projets privilégiés par chaque station de recherche. Ces projets peuvent être menés à bien tout au long de l'exercice ou s'étendre sur plusieurs exercices en fonction de la taille et de la portée du projet. Le programme est financé par un paiement de transfert annuel du MAAARO à l'IRAO.

Faits saillants du programme d'immobilisations mineures pour 2022-2023

Mise aux normes des installations de quarantaine, d'isolement et de recirculation : Alma

- Ce projet est financé au titre du programme d'immobilisations mineures de l'IRAO. Le projet prévoit des mises aux normes des installations de quarantaine, d'isolement et de recirculation pour répondre aux exigences physiques et opérationnelles de la norme de niveau 1 relative au confinement des installations manipulant des agents pathogènes d'animaux aquatiques (code fédéral). De nouveaux systèmes d'alarme et de surveillance ont également été installés pendant les travaux, à l'appui du nouvel équipement. Grâce à cette mise en conformité avec les exigences fédérales, les installations bénéficient désormais d'une capacité accrue de recherche sur l'élevage et la génétique.
- Le coût total du projet s'élève à environ 4,3 millions de dollars sur 5 ans. Le projet sera en grande partie terminé d'ici le printemps 2023.

Rénovation de la résidence du Centre ontarien de recherche en aquaculture : Alma

- Les rénovations de la résidence ont consisté en une démolition intérieure complète, le

remplacement des appareils, la pose d'un nouveau système géothermique et la séparation des services municipaux et Internet du reste de la station. De nombreux vices ont été relevés, notamment des problèmes de moisissure et de circulation de l'air. La cuisine et les toilettes ont également été mises aux normes.

- La résidence de la station de la recherche a été construite dans les années 1990. C'est un élément essentiel du fonctionnement de la station. En effet, le processus d'intervention rapide nécessite qu'un membre du personnel habite sur place.
- Les pompes d'eau et d'air du système de survie des bassins d'élevage de poissons doivent fonctionner en continu. À cette fin, plusieurs systèmes d'alarme et de redondance ont été mis en place.
- Le projet a été achevé en février 2023.
- Le coût total du projet s'élève à environ 200 000 \$ sur 3 ans.

Projet de réaménagement de l'Installation de recherche multi-espèces : Ponsonby

- Ce projet pluriannuel concerne les structures et les systèmes de bâtiment en fin de cycle de vie.
- Les mises aux normes comprennent l'agrandissement d'autres enclos flexibles et la construction de chambres de surveillance de l'environnement pour le bétail, ce qui permettra de réaliser tout un éventail de projets à l'intérieur du bâtiment.
- Le projet, qui a commencé en 2023, est toujours en cours.
- Le coût total du projet s'élève à environ 2 millions de dollars sur 6 ans.

Projet de dispositif d'analyse de grains sur table : New Liskeard

- Le dispositif d'analyse de grains Infratec NOVA de FOSS a été acheté pour traiter les grains de petite taille.
- Le projet a été achevé en mars 2023.
- Le coût total du projet est d'environ 55 000 \$.

Projet de mise aux normes de la fibre optique pour Internet à haut débit : CRIV

- Les infrastructures de fibre optique pour Internet à haut débit de toute la station ont été mises aux normes. Cette intervention va améliorer la connectivité et la production, sachant que le travail est de plus en plus effectué en ligne et virtuellement.
- Les lignes de fibre optique vont considérablement améliorer la connectivité du centre de recherche et notamment, améliorer l'accessibilité des données pour les chercheurs sur place.
- Le projet a été achevé en novembre 2022.
- Le coût total du projet est d'environ 51 000 \$ sur un exercice.

Projet de mise aux normes et réparations de l'installation de serre du Sud : CRIV

- Parmi les travaux effectués à l'installation de serre du Sud, citons une opération d'excavation et de stabilisation, la dépose et le bouchage de conduits de chaudière, la restauration des fondations, des travaux d'étanchéité, une décontamination du sol, l'imperméabilisation des fondations ainsi que le remplacement de la porte de réception et des fenêtres.
- Il a également fallu remplacer d'urgence les câbles entre la serre du Sud et les autres installations du site.

- Le projet a été achevé en janvier 2023.
- Le coût total du projet est d'environ 95 000 \$ sur un exercice.

Pilier de conseil

L'IRAO est résolu à fournir les meilleurs conseils stratégiques qui soient à la ministre et au ministère concernant les orientations de la recherche agricole. Ces orientations doivent être conformes aux priorités du gouvernement et favoriser des collectivités rurales et des secteurs agroalimentaires à la fois prospères, compétitifs et résilients en Ontario.

En 2022-2023, l'organisme a fait d'importants progrès dans l'élaboration des programmes, des priorités, des plans et des changements législatifs qui lui permettront de continuer à offrir à la ministre des conseils stratégiques à la fois éclairés et audacieux.

Faits saillants en matière de conseil en 2022-2023

Proposition de modernisation de la Loi sur l'IRAO

- Pour que l'Ontario puisse conserver son avantage concurrentiel dans l'environnement actuel moderne de recherche et d'innovation en agroalimentaire, l'IRAO propose de moderniser la *Loi sur l'IRAO*.
- En 2022-2023, l'IRAO a mené trois consultations auprès des intervenants. À la lumière de leur rétroaction, l'organisme propose de mettre à jour le cadre législatif actuel afin de mieux répondre aux besoins actuels et futurs en recherche. Le but est de favoriser l'innovation et de permettre aux agriculteurs d'être à la pointe des pratiques de production, tout en mettant en œuvre de nouvelles technologies et techniques qui augmenteront la compétitivité et la viabilité du secteur agroalimentaire.
- Un document de travail sur la proposition de modernisation de la *Loi sur l'IRAO* a été publié dans le Registre de la réglementation aux fins de commentaires publics pendant 30 jours. Le document a également été envoyé aux collectivités autochtones pour obtenir leur avis.

Projet relatif au système de recherche : examen et synthèse du système de recherche agroalimentaire et rurale de l'Ontario

- En 2022-2023, l'IRAO a achevé son projet visant à examiner et à synthétiser l'étendue des investissements dans le système de recherche agroalimentaire et rurale de l'Ontario. Le but était d'optimiser les conseils de l'organisme concernant la programmation de la recherche et de renforcer l'incidence de la recherche financée par le ministère et l'IRAO.
- Le projet relatif au système de recherche comprenait la collecte de données (analyse de documents, entretiens avec les principaux intervenants et sondage global auprès des intervenants du secteur agroalimentaire), l'analyse de ces données, des recommandations et un rapport final.
- Les données et l'analyse de ce projet orienteront les prochaines étapes entamées par l'IRAO. Il s'agit de maximiser le rendement du capital investi de la recherche dans la province ainsi que d'harmoniser les ressources de façon à optimiser l'utilisation des fonds

consacrés à la recherche et de guider les décisions en matière de conception de politiques/programmes.

AEDI

- L'IRAO est déterminé à faire preuve d'amélioration continue en cherchant à aplanir les obstacles d'accès aux programmes et aux aides qui favorisent la recherche et l'infrastructure dans le secteur agroalimentaire. L'IRAO poursuit ses échanges avec les peuples, communautés et organisations autochtones afin de renforcer les relations significatives.
- En 2022-2023, l'IRAO a déployé des efforts visant à instaurer, renforcer et faire avancer les valeurs et les priorités relatives à l'AEDI en son sein :
 - La vice-présidente de l'IRAO, Rose Gage, a coprésidé le groupe consultatif de l'AEDI de l'Alliance. Le groupe consultatif a dirigé la création des nouvelles déclarations et des nouveaux principes liés aux valeurs relatives à l'AEDI et à la réconciliation. Son travail a pris fin en décembre 2022.
 - L'IRAO s'engage à faciliter la mise en œuvre des stratégies de l'Alliance en matière de l'AEDI. Cet engagement démontre le soutien et le leadership de l'organisme en faveur des principes de l'AEDI dans le cadre de l'entente relative à l'Alliance pour l'innovation agroalimentaire en Ontario entre le MAAARO, l'Université de Guelph et l'IRAO, notamment en ce qui concerne l'infrastructure de recherche.
 - Pour réaffirmer la responsabilité et l'engagement de l'organisme à renforcer des relations significatives avec les populations, les collectivités et les organismes autochtones, et pour reconnaître les droits ancestraux et issus de traités établis et affirmés, l'IRAO a rédigé une déclaration de reconnaissance des terres à prononcer lors des réunions des membres.
 - En septembre 2022, l'IRAO a pris l'engagement d'élargir ses connaissances, de consolider les relations entre les Autochtones et le gouvernement et de faire progresser les valeurs relatives à l'AEDI, grâce à l'apprentissage continu et à des discussions lors des réunions des membres de l'organisme. Depuis, le Secrétariat de l'IRAO a élaboré deux présentations d'information et de discussion. Il poursuivra ce travail lors du prochain exercice.
 - Reconnaissant la nécessité de se diversifier et d'inclure des dirigeants autochtones au titre des valeurs relatives à l'AEDI, l'IRAO s'est engagé à nommer un nouveau membre qui fera office d'ambassadeur itinérant pour la recherche agroalimentaire. Cette personne sera reconnu comme un chef de file au sein des communautés et des organisations autochtones.

Programme novateur de recherche sur l'élevage de l'IRAO

- L'Alliance pour l'innovation agroalimentaire en Ontario et l'IRAO soutiennent depuis longtemps la recherche en matière d'élevage afin de favoriser l'évolution des secteurs de l'agroalimentaire. Historiquement, le Programme de réinvestissement des revenus dans le matériel phytogénétique (PRRMP) dont l'exécution est assurée par l'IRAO, a fourni un financement aux chercheurs de l'Université de Guelph afin de produire de nouvelles variétés végétales et des produits de génétique animale de grande valeur à l'appui du secteur agroalimentaire.
- En 2020-2021, le PRRMP a été interrompu pour permettre à l'IRAO d'explorer des options plus stratégiques pour réinvestir sa part proportionnelle des revenus provenant de la propriété intellectuelle et faire progresser les programmes d'élevage du bétail et de sélection des plantes dans la province.
- En 2022-2023, l'IRAO a commencé à analyser la portée, l'axe et d'autres éléments de conception d'un nouveau programme potentiel sur l'élevage. L'organisme a également cerné des domaines sur lesquels la recherche sur l'élevage pourrait se concentrer.

Programmes de recherche

Le Programme de nouvelles orientations de recherche et le Programme de salubrité des aliments, deux programmes de recherche libre du MAAARO, ont été remplacés, en 2019-2020, par l'Initiative ontarienne pour la recherche agroalimentaire (IORA), financée dans le cadre du Partenariat canadien pour l'agriculture (PCA). Cette initiative se fonde sur le succès des anciens programmes qui portaient sur les nouvelles orientations et la recherche sur la salubrité alimentaire. L'IORA a permis de mener à bien des projets pilotes de Recherche appliquée, Application et transfert des connaissances et Commercialisation (66 projets financés, au total, entre 49 organismes ontariens), grâce au financement du PCA. Nous travaillons actuellement à la transition de l'IORA vers le Partenariat canadien pour une agriculture durable (PCA durable) (2023-2028).

Un programme d'initiatives spéciales, conjointement géré par l'Alliance, vise également à répondre aux besoins émergents en recherche hors cycle. Le MAAARO continue de faire évoluer ce programme pour répondre aux besoins des divers secteurs. Par exemple, en 2022-2023, le programme a répondu à 2 besoins émergents, le premier sur la santé des abeilles et les meilleures pratiques de gestion, et le second sur le changement climatique selon une approche unique en matière de santé.

Établissement des priorités en recherche

Le MAAARO continue d'exécuter le programme du gouvernement qui contribue aux emplois et à l'investissement, à la lutte contre les changements environnementaux et climatiques ainsi qu'à la salubrité des aliments et à l'assurance du public. Afin d'en favoriser l'exécution, le programme de recherche fournit le cadre obligatoire pour les investissements du ministère en matière de recherche. Le programme s'aligne sur les activités de base du MAAARO de sorte que les domaines de recherche prioritaires

sont clairement liés aux résultats visés par chaque activité de base. Le programme tient également compte des conseils provenant de l'ensemble du ministère et des secteurs agroalimentaires.

En tant que cadre directeur, les 11 domaines prioritaires du programme de recherche ne sont pas censés changer. En revanche, les domaines et les questions de recherche qui en découlent sont examinés et actualisés chaque année dans le cadre du cycle annuel d'établissement des priorités de recherche. L'IRAO conseille la ministre sur l'orientation stratégique à suivre pour établir les priorités de recherche. Notamment, l'organisme la conseille sur les nouveaux enjeux et les nouvelles occasions de recherche susceptibles d'influencer l'avenir de l'Ontario en tant que secteur agroalimentaire compétitif à l'échelle mondiale.

Le programme de recherche du MAAARO oriente tout un éventail de programmes du ministère qui couvrent tout le continuum de la recherche et de l'innovation. Ses leviers permettent de mobiliser un large éventail de compétences tout en offrant assez de souplesse pour prendre en charge divers degrés d'intervention, de ciblage et de spécificité des priorités. Il s'agit d'une stratégie à long terme dont le but est de créer un espace propice à la recherche et à l'innovation.

Priorités de recherche	Nombre de propositions retenues en 2022-2023
Santé et bien-être des animaux	13
Systèmes de production concurrentielle	10
Salubrité des aliments	2
Produits innovateurs et amélioration des produits	3
Santé et protection des végétaux	8
Capacité des terres productives	1
Santé des sols	4
Collectivités rurales fortes	3
Systèmes de production durable	3
Commerce, marché et secteurs ciblés	3
Total	50

Application et transfert des connaissances (ATC)

Le réseau de centres de recherche de l'IRAO constitue un véritable lieu de recherche, de découverte, d'innovation et de mobilisation du savoir entre les chercheurs, les vétérinaires, les étudiants et l'industrie. Le transfert des connaissances et de la recherche vers le secteur agroalimentaire ontarien a des retombées réelles, tout en influençant positivement les décisions opérationnelles. Par exemple, grâce à la subvention ATC de l'Alliance pour l'innovation

agroalimentaire en Ontario, Beef at Guelph offre aux intervenants de l'industrie du bœuf un lieu central d'information sur la recherche, dont une grande partie provient du Centre de recherche sur les bovins de boucherie situé à Elora.

En tant que gestionnaire immobilier des stations de recherche de l'IRAO, l'Université de Guelph a organisé plusieurs événements et activités d'ATC pour montrer les travaux réalisés dans les centres de recherche de l'IRAO, et renforcer la collaboration et l'application des connaissances issues de la recherche financée par l'Alliance. L'Université de Guelph a rapporté les événements suivants en 2022-2023 :

- 115 visites ont été effectuées dans les centres de recherche à Elora, notamment des visites avec plusieurs groupes de chercheurs collaborateurs internationaux et représentants du gouvernement.
- L'événement de recherche sur les bovins a eu lieu le 29 novembre 2022. L'Université de Guelph a accueilli les membres de Beef Farmers of Ontario au Centre de recherche sur les bovins de boucherie et offert des visites guidées au cours desquelles des étudiants des cycles supérieurs ont présenté des affiches sur le thème de la recherche sur les bovins. Après les visites, d'autres affiches ont été accrochées dans l'Installation pour l'alimentation de précision. Les producteurs ont eu l'occasion d'échanger avec les étudiants, les membres du personnel et les chercheurs travaillant sur les bovins de boucherie.
- Les personnes venues assister à la conférence de l'Association for International Agricultural and Extension Education (AIAEE) organisée par l'Université de Guelph ont été accueillies dans les centres de recherche. Deux visites en autobus ont été organisées dans les centres de recherche sur le bétail et le Centre d'interprétation de la santé des sols du Centre ontarien de recherche sur les cultures à Elora. Le but était de présenter les centres de recherche aux participants de l'AIAEE (environ 60 personnes venues du monde entier).
- La salle de réunion du Centre ontarien de recherche sur les bovins laitiers a été mise aux normes pour accueillir des réunions hybrides de haute qualité, grâce à une subvention de Compute Canada.

Faits saillants du projet ATC

Le MAAARO et l'IRAO continuent d'assurer des services de diffusion de la connaissance à l'interne et à l'externe, de façon directe et indirecte, à l'aide de produits et d'événements physiques ou virtuels, ou hybrides. La flexibilité de la diffusion a permis de poursuivre les activités qui étaient stratégiquement prévues en plus d'accroître le nombre d'activités réalisées et de toucher des auditoires plus vastes, ce qui n'aurait pas été possible autrement.

Le programme d'ATC vise essentiellement à mettre les connaissances issues de la recherche au service des utilisateurs finaux (agriculteurs, collectivités rurales, industrie et autres chercheurs) et à doter le personnel ministériel des connaissances, des outils et des ressources nécessaires pour guider son travail et mobiliser les clients. Parmi les efforts déployés :

- Une série de webinaires « Research in Action » sur l'actualité de la recherche, présentés dans un format virtuel et accessible, en temps opportun. Depuis le début de la série en 2020, 22 webinaires ont été organisés avec en moyenne 100 participants par séance, notamment des membres du personnel du MAAARO et de la FPO ainsi que des intervenants externes.
- D'importants forums de recherche d'une journée complète, par exemple :
 - le Forum visant à aborder les problèmes complexes relatifs à l'agriculture et à l'environnement a attiré plus de 200 participants;
 - le Colloque sur la recherche autochtone : Tissage des connaissances organisé par la Communauté des praticiens pour les relations avec les Autochtones du MAAARO en conjonction avec la Direction de la recherche et de l'innovation. Le but du colloque est de faire connaître la recherche autochtone actuelle, créer des ponts entre les systèmes de connaissance autochtones et occidentaux, et ouvrir la discussion sur l'importance des relations et de l'établissement de relations. Cet événement sans précédent de la FPO a donné lieu à des présentations et à une table ronde comprenant 6 chercheurs autochtones. 240 personnes ont assisté au colloque.
- En 2022-2023, le département de biosciences animales, la faculté de sciences environnementales, le département d'alimentation, d'agriculture et d'économie des ressources ainsi que la faculté de l'aménagement environnemental et du développement rural ont organisé 4 colloques pour les étudiants des cycles supérieurs. Chaque colloque a attiré entre 60 et 100 participants.
- Le personnel a contribué à coordonner et à mettre en œuvre le tout premier pavillon Innovation du MAAARO à l'occasion du *Canada's Outdoor Farm Show 2022*. Le but était de présenter des innovations et de nouvelles solutions technologiques aux producteurs agricoles et alimentaires du Canada. Le pavillon a constitué une plateforme permettant de mettre en vedette plusieurs bénéficiaires du financement de l'IOIRA et d'autres innovations produites en Ontario.
- Aux termes d'une entente de paiement de transfert de 2018 à 2023, l'IOIRA a financé le transfert de la Thunder Bay Agricultural Research Station (TBARS) (désormais appelée Station de recherche agricole de l'Université Lakehead [SRAUL]) de la Thunder Bay Agricultural Research Association à l'Université Lakehead. L'Université Lakehead, désormais exploitant-administrateur de la SRAUL, s'engage à assurer l'exploitation, la promotion et le transfert de la recherche en agriculture dans le but de favoriser le développement et la diversification de l'industrie agricole dans le Nord de l'Ontario. [Conformément à ce qui a été déclaré en 2022](#), les travaux de la SRAUL ont eu des retombées positives sur les utilisateurs finaux (notamment les agriculteurs de la région), grâce aux activités de recherche, de vulgarisation et de communication menées par la station. La SRAUL a grandement contribué à l'amélioration de l'industrie agricole, en particulier sur le plan de la diversification des cultures et l'adoption de pratiques de gestion des éléments nutritifs bénéfiques. Les agriculteurs de la région continuent de

diversifier leurs systèmes de culture en ajoutant de nouvelles cultures, en défrichant la terre et en procédant au drainage par tuyaux.

Pilier des rapports stratégiques

Conformément à la [stratégie Cultiver l'Ontario](#) et à la lettre de directives annuelle, l'IRAO a pris des mesures pour établir des rapports stratégiques en collaborant davantage avec les organismes du secteur et de l'industrie ainsi que les établissements de recherche, au profit de la province et du secteur agroalimentaire.

Faits saillants en matière de rapports stratégiques

- L'IRAO a mis au point un cadre d'évaluation des rapports stratégiques pour évaluer la faisabilité et le risque des propositions. Son but est également de veiller au respect de la vision et des objectifs du l'IRAO, et des stratégies du MAAARO.
- L'entente de paiement de transfert de 5 ans de l'Université Lakehead a pris fin en 2022-2023. En prévision de la fin de cette entente, en 2022-2023, l'IRAO a commencé à discuter avec l'Université Lakehead du renouvellement de l'entente de paiement de transfert dans le but de financer l'exploitation, les activités d'application et de transfert des connaissances, et les programmes de recherche agricole menés à la SRAUL pour développer et diversifier l'industrie agricole dans le Nord de l'Ontario.
- L'IRAO a engagé le dialogue avec les organismes du secteur concernant de potentielles collaborations dans le cadre de projets de lutte contre le changement climatique et la durabilité environnementale et l'intégration d'autres approches axées sur la durabilité dans les activités de la station (recours à des litières écologiques, soutien en faveur du gaz naturel renouvelable).

Pilier de la communication

La proposition de modernisation de la *Loi sur l'IRAO* et la stratégie Cultiver l'Ontario sont deux éléments qui témoignent de la mission élargie de l'organisme dans la sphère de la recherche et de l'innovation en agroalimentaire. Compte tenu de son rôle accru, en 2022-2023, l'IRAO a pris des mesures pour déployer sa stratégie de communication. Le but est d'accroître sa visibilité et de mettre en avant son travail en faveur d'une recherche et d'une innovation à la fois modernes et pertinentes pour la chaîne de valeur du secteur agroalimentaire.

Faits saillants en matière de communication

Affichage dans les stations

En 2022-2023, l'IRAO a poursuivi sa collaboration avec l'Université de Guelph et le CRIV pour créer des affiches mises à jour et permanentes pour ses stations dans les 14 centres, et ce, en vue de rehausser le profil de l'organisme et de soutenir ses investissements dans l'infrastructure de la recherche et de l'innovation à l'échelle de la province.

Ressources de communication de l'IRAO

L'IRAO a tenté de concevoir des outils et ressources de communication (externes et internes) pour soutenir le ministère, l'organisme et ses membres de façon qu'ils communiquent efficacement le mandat, les possibilités et les succès de l'organisme.

Ressources pour atteindre les objectifs, le mandat et l'orientation stratégique

En 2022-2023, l'IRAO a fonctionné dans les limites de son allocation financière avec un écart raisonnable et utilisé les ressources suivantes pour mener à bien ses objectifs, son mandat et son orientation stratégique :

- Le ministère, par l'intermédiaire du Secrétariat, fournit à l'IRAO le soutien administratif permanent et les fonds nécessaires à son bon fonctionnement. Le Secrétariat de l'IRAO se compose d'employés de la Direction de la recherche et de l'innovation (DRI) du MAAARO.
- Les frais d'administration des programmes de l'IRAO (y compris les coûts proportionnels liés aux salaires et aux avantages sociaux du personnel du MAAARO qui offre les services de secrétariat) étaient couverts dans le budget du MAAARO. En 2022-2023, les coûts associés aux services de secrétariat se chiffrent à 1,97 million de dollars.
- L'IRAO a également reçu des paiements de transfert annuels de la part du MAAARO pour les programmes d'immobilisations mineures (4,5 millions de dollars) ainsi que des paiements en remplacement d'impôts (1,25 million de dollars).
- Le financement à l'appui d'immobilisations majeures de l'IRAO a pris fin le 31 mars 2023. L'organisme se préoccupe du maintien d'un financement stable pour appuyer la mise en œuvre de la stratégie d'infrastructure.
- En l'absence d'une forme de financement continue à l'appui des projets d'immobilisations majeures, les projets d'infrastructure de base prévus dans le cadre de la stratégie feront l'objet d'un report à une date indéterminée dans l'attente de fonds et les actifs en fin de vie seront liquidés.
- Dans le cadre des projets d'infrastructure, l'IRAO continue de chercher des sources non gouvernementales d'investissement en immobilisations auprès de l'industrie (les organisations de produits agricoles de base). Le modèle actuellement utilisé prévoit que l'industrie couvrira 20 % des coûts de tous les nouveaux travaux de construction ou de réaménagement.
- L'IRAO touche également des revenus liés à la propriété intellectuelle (695 900 \$) provenant de la recherche financée aux termes de l'entente signée avec l'Université de Guelph.

Prestation de services numériques et service à la clientèle

- L'IRAO continue de moderniser son système de gestion comptable et financière.

- Au cours de l'exercice 2022-2023, l'IRAO a migré vers un logiciel de comptabilité infonuagique en ligne.
- Grâce à ce système de gestion financière en ligne, l'IRAO peut surveiller son rendement organisationnel, optimiser ses capacités d'établissement de rapports financiers et accroître son efficacité, sa transparence et sa reddition de comptes sur le plan financier.
- En 2022-2023, l'IRAO a pris des mesures en vue de moderniser la gestion de ses opérations bancaires et de ses dépenses grâce à une gestion bancaire en ligne et à la mise en œuvre des transferts électroniques de fonds. En plus de réduire le risque de fraude financière, ces stratégies de modernisation numérique ont permis à l'IRAO d'améliorer ses normes de service à la clientèle à l'égard des bénéficiaires de paiements, tout en réduisant ses dépenses et ses délais administratifs.

Gestion des risques et relance suite à la COVID-19

- L'IRAO continue de respecter les règles et le cadre redditionnel énoncés dans la directive sur l'établissement et l'obligation de rendre compte des organismes pour établir, évaluer et atténuer ses risques en élaborant, chaque trimestre, des rapports à ce sujet. En 2022-2023, l'IRAO a ainsi présenté quatre rapports sur les risques au Secrétariat du Conseil du Trésor dans lesquels il définissait ses risques et présentait les activités et les plans visant à atténuer ces risques.
- Comme indiqué dans ces rapports trimestriels, les stations de recherche de l'IRAO continuent de satisfaire aux lignes directrices en matière de santé publique relatives aux protocoles liés à la COVID-19.
- Jusqu'à présent, les répercussions sur les recherches et les activités opérationnelles usuelles des stations de l'IRAO semblent de niveau modéré. Les incidences de la pandémie de COVID-19 étant largement atténuées, la recherche reprend son cours. Le système de recherche fonctionne donc aujourd'hui dans des conditions fondamentalement normales. Dans l'ensemble, les activités de recherche dans les stations de l'IRAO demeurent considérables et devraient retrouver des niveaux proches de la normale en 2022-2023, sous réserve de toute résurgence potentielle du virus.
- Pour assurer la continuité des activités, les stations de recherche de l'IRAO sont dotées de plans d'intervention en cas d'urgence et de plans de continuité des activités qui énoncent les moyens de poursuite des travaux dans les stations dans le cas d'une interruption imprévue des services. Ces plans sont mis à jour chaque année en fonction du retour d'informations reçu d'exercices de simulation d'urgence dans les stations de recherche de l'IRAO.
- Depuis la pandémie de COVID-19, l'IRAO a adopté une approche numérique et hybride pour les réunions de ses membres.
 - Il s'agit d'une approche économique qui permet aux membres de l'IRAO d'échanger en ligne où qu'ils se trouvent.
- De plus, depuis la COVID-19, le MAAARO et l'IRAO se sont adaptés afin de continuer à assurer les services voulus de diffusion et d'échange des connaissances, à l'interne comme à l'externe, à l'aide de produits et d'événements virtuels et hybrides. Le passage à une prestation virtuelle et hybride a permis de poursuivre les activités qui étaient

stratégiquement prévues et, dans certains cas, d'accroître le nombre d'activités réalisées et de toucher des auditoires plus vastes, ce qui n'aurait pas été possible autrement.

États financiers audités

[Lire les états financiers audités 2022-2023](#)

- Les états financiers audités de l'IRAO ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus au Canada.
- La direction est chargée de veiller à l'exactitude, à l'intégrité et à l'objectivité des renseignements que renferment les états financiers.
- Les états financiers de l'IRAO ont été préparés en fonction de limites raisonnables quant au caractère significatif, selon les renseignements qui étaient accessibles et qui ont été fournis à la fin de l'exercice (chaque année).
- En s'acquittant de sa responsabilité quant à l'intégrité des états financiers, la direction maintient des pratiques et des systèmes de contrôle financier et de gestion qui sont conçus pour offrir une assurance raisonnable que les transactions sont autorisées, que les éléments d'actif sont protégés et que les dossiers appropriés sont conservés.
- Les états financiers de l'IRAO sont examinés chaque année par un cabinet d'audit externe et indépendant que le MAAARO a nommé au nom de l'IRAO. La responsabilité des auditeurs externes consiste à exprimer une opinion indiquant si les états financiers sont présentés équitablement et selon des principes comptables généralement reconnus. Le rapport des auditeurs expose la portée de l'examen fait par les auditeurs et leur opinion.

Conclusion

Au cours de l'année écoulée, plusieurs réalisations importantes se sont concrétisées. Le mandat de l'IRAO et son plan stratégique sur 10 ans, ainsi que la stratégie Cultiver l'Ontario, joueront un rôle déterminant pour renforcer l'avantage concurrentiel de l'Ontario, grâce à des plateformes provinciales de recherche en agroalimentaire à la fine pointe de la technologie, et pour faciliter une recherche et une innovation ayant une incidence considérable et un pouvoir de transformation, aujourd'hui comme demain.

Enfin, nous aimerions remercier toutes les personnes qui soutiennent la recherche et l'innovation agroalimentaires dans la province, soit l'industrie, le milieu universitaire et les différents ordres de gouvernement.